

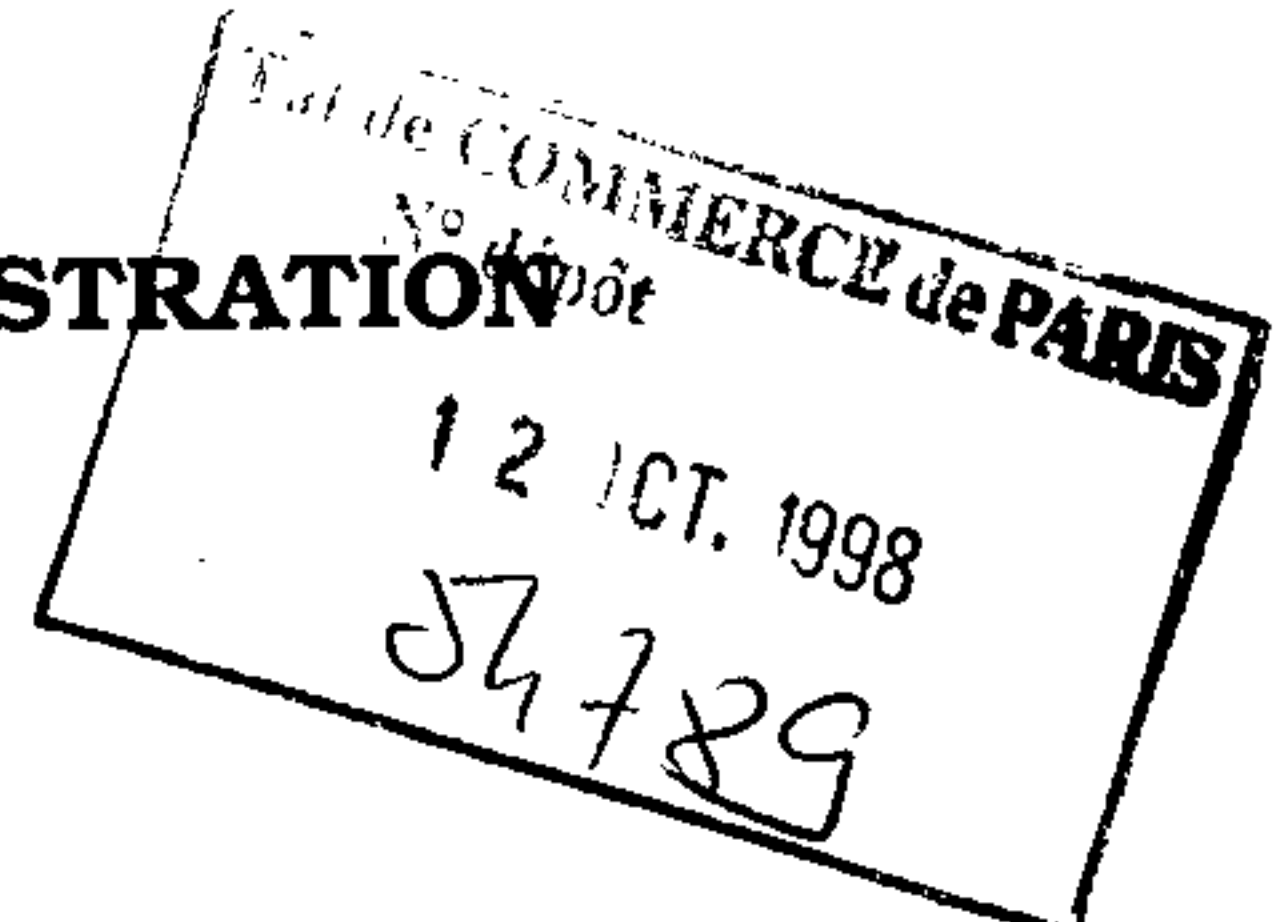
A L'HOTEL QUEEN MARY

Société Anonyme au capital de 250 000 Francs
Siège Social : PARIS 8ème - 9, rue Greffulhe

RCS PARIS B 562 077 438
SIRET 562 077 438 000 17

5637743

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AOUT 1998



L'an 1998, le 28 août à 11 heures,

Les membres du Conseil d'Administration de la Société Anonyme "A L'HOTEL QUEEN MARY", au capital de 250 000 Francs, dont le siège social est à PARIS 8ème - 9, rue Greffulhe se sont réunis au siège social, sur la convocation qui leur a été faite par le Président du Conseil d'Administration.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

- Monsieur David BYRNE, Président du Conseil d'Administration,
- Madame Jeanne de CHAVANES, Administrateur,
- Madame Alix de CHAVANES, Administrateur,
- Madame Colette HANICOTTE, Administrateur,

Seuls membres composant le Conseil d'Administration de la Société.

REGISTRE DE PRESENCE - QUORUM :

Monsieur le Président constate et prend acte :

- 1 - Qu'en entrant en séance, chaque Administrateur présent a apposé sa signature sur le registre de présence.
- 2 - Que plus de la majorité des membres du Conseil d'Administration assistent à la réunion, celui-ci peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Président rappelle que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration.
- Démission et nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration.
- Questions diverses.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping strokes.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Sur la demande du Président, lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté, sans observation par le Conseil.

DEMISSION ET NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*** Démission de Monsieur David BYRNE, Président du Conseil d'Administration**

Monsieur David BYRNE fait part au Conseil de son intention de ne plus exercer ses fonctions de Président du Conseil d'Administration au sein de la Société. Il expose également aux membres du Conseil les raisons qui l'ont conduit à abandonner lesdites fonctions, en ne conservant que les seules fonctions d'Administrateur.

Monsieur David BYRNE informe les membres du Conseil qu'à compter du 1er septembre 1998, il a décidé de s'installer en Grande Bretagne, ainsi que toute sa famille. Ainsi pour des raisons de commodité, il présente au Conseil sa démission de Président du Conseil d'Administration et demande que cette démission prenne effet à compter de ce jour et propose que **Madame Jeanne de CHAVANES** soit nommée en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration.

En outre, il demande que figure sur l'extrait K Bis, sa nouvelle adresse, à savoir : Wootton House - Wootton Drive - PET HAM - CANTERBURY - KENT CT4 5WD - Angleterre.

Après en avoir délibéré, le Conseil prend acte de la décision de **Monsieur David BYRNE** et remercie son Président pour tous les efforts déployés dans l'exercice de ses fonctions.

*** Nomination de Madame Jeanne de CHAVANES, en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration**

Monsieur David BYRNE propose, en conséquence, de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration, à compter de ce jour :

- **Madame Jeanne de CHAVANES**
Demeurant à PARIS (75116) - 190 Avenue Victor Hugo

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration, à compter de ce jour, **Madame Jeanne de CHAVANES**, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2004 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2003**, en remplacement de **Monsieur David BYRNE**, démissionnaire.

Madame Jeanne de CHAVANES accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées et en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Pour l'exercice de ses fonctions, **Madame Jeanne de CHAVANES** jouira des mêmes pouvoirs que ceux qui ont été précédemment conférés à **Monsieur David BYRNE**.

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par deux Administrateurs.

Pour Copie Conforme
Le Président du Conseil d'Administration

